MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES,
DE LA DIVERSITÉ ET DE
L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Liberté
Égalité
Fraternité

3919
ARRÊTONS
LES VIOLENCES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10 novembre 2020
N°18

Confinement :
Campagne de sensibilisation visant à rappeler les dispositifs opérationnels pour protéger les femmes victimes de violences

Le confinement mis en place par le Gouvernement depuis le 30 octobre 2020 pour endiguer la pandémie de Covid-19 constitue un facteur aggravant pour les femmes et leurs enfants victimes de violences. À la suite de ses échanges avec les associations des droits des femmes sur les dispositifs de protection en cette période de crise sanitaire, Élisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, a demandé la création d'un kit de communication afin de rappeler les dispositifs en vigueur durant le confinement pour lutter contre les violences intrafamiliales.

Ce kit de communication à destination du grand public met en exergue l'ensemble des dispositifs actifs et opérationnels mis en place par le Gouvernement ainsi que par les associations. Doté de plusieurs visuels et d'une publication récapitulative réalisée par le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, ce kit est notamment mis à la disposition des associations des droits des femmes et des services déconcentrés de l'État. Il s'accompagne d'une communication sur les réseaux sociaux du ministère et du gouvernement. Il est accessible sur la page d'accueil du site internet du ministère (accès ci-dessous).

Élisabeth Moreno déclare : « Dans le contexte sanitaire inédit que nous traversons et face à l'ampleur du phénomène des violences au sein du couple dont le confinement constitue un facteur aggravant, le Gouvernement demeure pleinement mobilisé. C'est pourquoi, en réponse à une demande exprimée par les associations, j'ai décidé de lancer une campagne de sensibilisation spécifique. L'ensemble des dispositifs visant à protéger les femmes victimes de violences sont actifs et opérationnels durant le confinement et doivent être mieux connus des victimes et de leur entourage. Il s'agit d'une action collective essentielle pour lutter contre ce fléau ».

Découvrez le kit communication : **ici**

Contact presse

Tél : 01 42 75 62 75
Mél : presse-efh@pm.gouv.fr

MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES,
DE LA DIVERSITÉ ET DE
L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Liberté
Égalité
Fraternité

3919 ARRÊTONS LES VIOLENCES

Rappel des dispositifs d'alerte et de secours :

Si elles se sentent en danger, les femmes peuvent quitter leur domicile avec leurs enfants à tout moment, et ce sans devoir disposer d'une attestation de déplacement. Les policiers et les gendarmes ont été sensibilisés et formés à ces situations d'urgence.

En cas d'urgence et de danger immédiat :
- Appeler le **17**
- Utiliser le **114** par SMS

Pour un conseil, une orientation ou signaler un fait de violences :
- Appeler le **39 19** : numéro gratuit et anonyme fonctionnant du lundi au vendredi de 9h à 22h, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h
- Signaler votre situation sur Internet *via* la plateforme dédiée fonctionnant tous les jours sans exception, 24h/24 avec un tchat non traçable : **ARRETONSLESVIOLENCES.GOUV.FR**
- La plateforme téléphonique est également accessible aux femmes en situation de handicap, du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, *via* l'application **Roger Voice** ou sur le site **www.solidaritefemmes.org**
- Utiliser le tchat **commentonsaime.fr** de l'association « En avant toutes » à destination des jeunes femmes et des personnes LGBT+
- Télécharger l'application **App-Elles** qui permet d'alerter jusqu'à trois contacts de confiance (www.app-elles.fr) et qui cartographie l'ensemble des structures de prise en charge des femmes victimes de violences pendant le confinement

En plus de ces outils, le dispositif « **alerte pharmacie** » de signalement des violences conjugales dans les pharmacies, mis en place lors du premier confinement, a été pérennisé.

Par ailleurs, les **106 centres d'information des droits des femmes et des familles** maintiennent leur permanence à destination des victimes de violences. Retrouvez la liste ici

Mise en place d'un partenariat avec Uber :

Depuis le 27 octobre 2020 et jusqu'au 31 mars 2021, Uber propose 2 000 courses gratuites mises à disposition de la Fédération nationale solidarité femmes en charge du 39 19 afin de mettre à l'abri les femmes victimes de violences en situation d'urgence.

Contact presse

Tél : 01 42 75 62 75
Mél : presse-efh@pm.gouv.fr